

Pour mettre en place la réforme... Une formation massive !

L'exemple de la mise en œuvre du plan de formation dans une académie (Strasbourg) est l'occasion de faire le point sur les nouvelles modalités de la réforme du collège.

Ce texte a été rédigé à partir de l'interview de l'une des responsables du plan de formation de l'académie de Strasbourg, qui est également enseignante en collège.

La formation de grande ampleur mise en place pour le collège concerne 160 000 enseignants qui doivent bénéficier entre cette année et l'an prochain de huit jours de formation statutaire.

Dans l'académie de Strasbourg, où il s'agit d'assurer la formation de 6600 professeurs de collèges, les enseignants ont été répartis en trois vagues d'un peu plus de 2000 personnes. Pour la constitution de ces vagues, il a été demandé aux chefs d'établissement de faire une répartition à peu près équitable de leurs personnels en trois groupes. La vague 1 rassemblait principalement les membres du conseil pédagogique et les porteurs de projets. Les répartitions entre AP* et EPI* étant décidées en conseil pédagogique et les demandes d'heures devant se faire dès le début d'année, il était important qu'ils soient bien informés pour faire les bons choix pour leur établissement. Les autres professeurs ont été répartis entre les vagues 2 et 3.

La première partie de la formation s'est effectuée sur trois journées, décrites dans la suite.

Jour 1 : les principes de la réforme

L'objectif du premier jour était de présenter la philosophie de la réforme, sa nécessité, de parler du nouveau socle et de l'organisation par cycles. Les programmes sont à présent *curriculaires*, ce qui signifie qu'ils ne sont plus associés à un niveau mais à un cycle. Le cycle 3 se termine en fin de sixième, le cycle 4 est constitué des classes de la cinquième à la troisième. Les



programmes présentent quelques repères de progression, mais davantage de détails seront donnés dans les documents ressources à venir. Cela ne veut pas dire que chacun fait ce qu'il veut quand il veut, mais plutôt que l'élève doit « toucher à tout » chaque année. Une sorte de « progression spiralee » sur le cycle entier, qui revient à admettre implicitement l'hétérogénéité des classes – c'est un fait – et à accompagner au mieux les élèves dans leurs apprentissages. L'idée est de partir du niveau réel de chaque élève et de le faire progresser.

Jour 2 : l'interdisciplinarité en pratique

Les EPI sont des moments où les élèves vont *apprendre différemment*, en faisant des liens entre plusieurs disciplines. Ils sont mis en situation de projet, doivent rendre une production finale et sont évalués sur leur investissement. Les EPI s'appuient sur des contenus disciplinaires : bien construits, ils peuvent permettre de gagner du temps dans les apprentissages de chaque matière tout en lui donnant du sens. Des exemples sont donnés en encadré.

Le ressenti des enseignants qui ont suivi la formation a visiblement évolué au fur et à mesure de la journée, comme l'indique l'un des intervenants :

« Si au départ certaines personnes ont exprimé leurs craintes de ces nouveaux dispositifs lors des formations, la dynamique d'autres collègues a suscité de l'intérêt et a permis de bouger quelques fois des avis tranchés. On a ainsi pu observer dans certaines formations que les équipes qui n'ont pas fait de propositions ont

* Les sigles incontournables

EPI : enseignements pratiques
interdisciplinaires
AP : accompagnement
personnalisé

regretté par la suite, se rendant compte que leur chef d'établissement mettrait la réforme en place de façon structurelle sans s'appuyer sur leurs envies ou leurs idées ».

La flexibilité rendue possible par les projets interdisciplinaires permet également à des enseignants très spécialisés, comme les professeurs d'italien ou d'allemand qui tournent généralement sur plusieurs établissements, de se stabiliser en s'intégrant à un projet qui les intéresse.

Une trop grande rigidité dans l'organisation qui consiste à fixer un horaire précis et obliger des collègues à travailler ensemble sans tenir compte des projets existants ou des facteurs humains mène à la catastrophe. Le rôle du chef d'établissement est, dans ce cadre, d'être à l'écoute des professeurs et de satisfaire au maximum les demandes pédagogiques.

La forme des EPI peut faire l'objet d'une négociation avec le chef d'établissement. Écoutons une enseignante de collège : « *Quand on a compris l'esprit de la réforme, on trouve ça génial... pour peu qu'on nous laisse nos enseignements. Dans notre collège, il n'était pas question de supprimer des heures disciplinaires. Il a donc été convenu que le collègue de maths s'engageait à prendre le temps de fabriquer avec ses élèves la fameuse fiche de performances en EPS (voir encadré) au moment opportun, quitte à prendre toutes les heures de maths d'une semaine. Le collègue de sport s'engage pour sa part à l'utiliser et à prendre le temps de la renseigner avec les élèves pendant son enseignement. Les quotas horaires d'un EPI sont ainsi respectés globalement.* »

Jour 3 : une nouvelle manière d'évaluer

La troisième journée de formation portait sur l'évaluation, avec en particulier l'explication de l'utilisation du nouveau livret scolaire et la mise en place du nouveau brevet.

L'AP, les EPI et les parcours donneront lieu à une évaluation de l'implication de l'élève et non plus à une note chiffrée, ce qui est nouveau dans les pratiques scolaires. Les élèves devront, par ailleurs, présenter à l'épreuve orale du brevet des collèges l'un des travaux effectués pendant les enseignements complémentaires du cycle. Ils devront choisir parmi l'un des trois parcours (artistique, citoyen, avenir) ou parmi l'un des EPI.

Exemples d'EPI faisant intervenir les maths

Maths et éducation physique

En sport, les élèves ont l'habitude de s'auto-évaluer en vue d'améliorer leurs performances. En course, par exemple, ils disposent d'une *fiche de performance* leur permettant de définir leur vitesse en fonction du temps qu'ils mettent pour parcourir un certain nombre de plots régulièrement espacés. Un EPI maths/sport consisterait à faire construire cette fiche aux élèves en donnant du sens à la notion de vitesse (et à celle d'intervalle) tout en les rendant acteurs de leurs performances sportives.

De la même façon, des enseignants ont créé des EPI dans le cadre de la préparation et la réalisation d'une *course d'orientation*. Un travail sur la cartographie et les échelles permet d'aborder des thèmes de mathématiques ou de géographie.

Maths et sciences physiques

Un exemple d'EPI maths/physique pourrait porter sur la météo. Il consisterait, pour mesurer les précipitations, à faire collecter aux élèves l'eau de pluie dans des récipients de plusieurs formes, donnant ainsi un sens au calcul de volume (« pourquoi donc multiplier par la hauteur ? »), mais aussi à l'interprétation des résultats. Il est normal de recueillir davantage d'eau dans un récipient ayant une plus grande surface d'ouverture. Comment rendre les comparaisons de précipitations possibles dans ce cas ?

Maths et arts plastiques

La réintroduction des transformations (plutôt sous forme de perception que de véritables études mathématiques) est une occasion d'EPI maths/art plastiques. L'art permet également de toucher à l'algorithmique à l'aide de frises ou de tracés répétitifs.

Le livret scolaire regroupe les bilans de l'élève depuis son entrée au CP jusqu'à la fin de la 3e. Il contiendra l'évaluation classique de fin de période (comme le bulletin actuel qui se présente par matières), mais aussi des bilans de fins de cycles pour évaluer les compétences du



Course d'orientation

Image issue du site
www.chabanon-selonnet.com

socle selon 4 niveaux d'appréciations (insuffisant, fragile, satisfaisant, très satisfaisant).

À première vue, cela paraît assez grossier et aléatoire, mais ces différents niveaux correspondent exactement aux différentes phases du processus d'acquisition de connaissances, qui vont de « insuffisant » (l'élève ne sait que répéter ce qui lui a été appris) à « très satisfaisant » (l'élève met en œuvre ses connaissances de manière personnelle, sans qu'on lui pointe les endroits où il devra se servir de tels outils...). Entre les deux, on trouve « fragile » (il y a réinvestissement à condition que la situation soit très proche de celle vue en classe) et « satisfaisant » (le réinvestissement a lieu pour des situations variées).

Cette troisième journée a aussi été l'occasion de permettre la construction de projets d'AP globaux d'établissements, pour que les temps d'aide personnalisée ne se limitent pas à des heures de soutien ou d'approfondissement.

À ces trois jours de formation s'ajouteront deux jours entièrement destinés aux disciplines, qui intégreront les outils numériques afin que ceux-ci ne soient pas présentés hors-sol pour eux-mêmes mais qu'ils aient un réel intérêt pédagogique.

Le reste des journées de formation sera de deux types : certaines seront effectuées en local à l'intérieur des établissements pour permettre aux équipes de construire leurs projets, tandis que d'autres se dérouleront par bassins pour répondre à des thématiques précises (disciplinaires comme par exemple l'algorithmique en maths, – voir l'article p 22) ou sur des problématiques plus larges.

La nouvelle réforme donne ainsi aux établissements la possibilité d'être autonomes en s'appuyant sur les projets des équipes.

Comme on le constate, cette formation a pour but de permettre aux professeurs d'être acteurs des nouvelles modalités introduites par cette réforme, essentiellement pédagogique. À charge ensuite au chef d'établissement de mettre en œuvre les demandes.

Laissons le mot de la fin à la formatrice : « La réforme propose un changement de posture de l'enseignant. Elle peut lui permettre de mettre en pratique des initiatives intéressantes en s'appuyant sur des projets. On passera cependant totalement à côté si on met la structure des enseignements avant la pédagogie. C'est cette dernière qui doit nous guider. Les professeurs ont une nouvelle liberté d'organiser les enseigne-

Un exemple d'AP dans un collège

La réforme permet une grande souplesse dans la mise en place de l'accompagnement personnalisé.

Voici par exemple ce qui a été proposé dans un collège pour l'AP « maths ».

- En sixième, deux enseignants de maths prennent en charge en même temps la même classe, une heure par semaine, pour différencier les enseignements et travailler la maîtrise de la langue nécessaire en mathématiques : lecture de consignes, organisation des informations utiles, polysémie, étymologie, symboles mathématiques... Une étape importante est la production d'un texte, qui peut aller du programme de construction d'une figure à la narration de recherche, et passe par un travail de l'oral, en particulier pour argumenter une solution. Les groupes peuvent ainsi varier chaque semaine en fonction des besoins des élèves.
- En cinquième, des demi-groupes, alternés par quinzaine, sont mis en place pour aller en salle informatique afin de permettre aux élèves une réelle appropriation des outils numériques.
- En quatrième, pas d'AP maths prévue.
- En troisième, le temps d'AP sert à la différenciation des apprentissages pendant une heure par quinzaine : deux professeurs interviennent là encore sur la même classe pour cibler les remédiations à mettre en place pour l'acquisition du socle, préparer chacun au mieux pour le brevet des collèges ou encore permettre un approfondissement pour les élèves en demande.

ments ; cette liberté peut faire peur. Je pense qu'il faut oser innover et prendre ses responsabilités : la réforme échouera si on reste dans le repli sur soi, la nostalgie du passé ou l'immobilisme. »

M.B.